

Les pouvoirs de police du maire en matière de déchets

Contexte

Les élus locaux sont trop souvent confrontés à l'abandon ou au dépôt de déchets sur le territoire communal. Le maire dispose des outils juridiques pour faire cesser ces comportements interdits par la loi.

Cette formation a pour objet de vous fournir les éléments nécessaires pour exercer vos pouvoirs de police tant judiciaires qu'administratifs.

Objectifs pédagogiques

Identifier la police administrative des déchets
Mettre en œuvre les pouvoirs de police du maire
Rédiger un procès-verbal de constatation d'infraction
Rédiger un arrêté de mise en demeure d'évacuer les déchets

Contenu

-La police administrative spéciale des déchets

Définition du déchet
Le producteur de déchets
La collecte et la gestion des déchets

-Les pouvoirs de police judiciaire du maire

Les infractions à la réglementation relative aux déchets
La constatation de l'infraction : la rédaction du procès-verbal

-La procédure de sanction administrative

La phase préalable à la mise en demeure
L'arrêté de mise en demeure
Le non respect de la mise en demeure : les sanctions administratives

Niveau

Initiation, aucun prérequis nécessaire.

Durée

3 jours